

Image not found or type unknown



sortir de l'indivision successorale

Par **saphir63**, le 11/08/2019 à 19:06

Bonjour

Pourriez-vous me dire qui des co-indivisaires qui veulent sortir de l'indivision et de celui qui ne le veut pas auront à supporter les honoraires de l'avocat lors de la procédure par voie judiciaire.

Je vous remercie vivement pour votre réponse

Par **youris**, le 11/08/2019 à 20:19

bonjour,

ce sont les indivisaires qui, sollicitent l'avocat, qui doivent le payer.

salutations